



Monsieur Fernand Etgen
Président de la
Chambre des Député-e-s
Luxembourg

Luxembourg, le 9 septembre 2020

REÇU
Par Alif Christian, 07:41, 10/09/2020

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément au règlement de la Chambre des Député-e-s, je me permets de poser une **question parlementaire urgente** à **Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes** et à **Monsieur le Ministre de l'Immigration et de l'Asile**.

Dans la matinée du mercredi 9 septembre 2020, un incendie catastrophique a ravagé le camp de Moria, le plus grand camp de réfugiés en Grèce. Selon les premières informations des pompiers et secouristes grecs, la quasi-totalité du camp a été détruite. L'île de Lesbos où se situe le camp hébergeant plus de 12000 réfugiés a été déclarée en état d'urgence par le gouvernement grec.

Par le passé, les camps de réfugiés et particulièrement celui de Moria ont régulièrement fait l'objet de reportages dans les médias et de discussions politiques. Alors que récemment, le risque de contagion du coronavirus a été particulièrement scruté, les conditions d'hygiène et de vie plus générales à l'intérieur du camp ont été décriés de façon récurrente, tant par les réfugiés que par les organisations non gouvernementales. Il ressort de témoignages directs et de la couverture médiatique que les émeutes et conflits étaient devenus des occurrences quasi journalières à l'intérieur du camp dans un passé récent.

L'incendie fait éclater au grand jour la situation des camps de réfugiés en Méditerranée européenne et risque d'exacerber radicalement l'enjeu de la répartition des réfugiés parmi les Etats membres de l'Union européenne. Outre le défi immédiat de prêter une aide d'urgence aux réfugiés sur l'île de Lesbos, il importe dès lors d'aussi garder en vue les défis fondamentaux de la politique de migration et d'asile dans un contexte européen.

Dans ce contexte, j'aimerais demander les renseignements suivants à Monsieur le Ministre :

- 1. Monsieur le Ministre est-il déjà entré en contact avec ses homologues européens afin de venir au secours des réfugiés du camp Moria le plus rapidement possible ? Monsieur le Ministre entend-il lancer des mesures luxembourgeoises indépendantes en faveur des réfugiés ?**
- 2. Monsieur le Ministre estime-t-il que les événements récents à Lesbos (à savoir la crise sanitaire à l'intérieur du camp et l'incendie) sont susceptibles de provoquer un déblocage au niveau des négociations européennes concernant l'accueil et la répartition des réfugiés entre les Etats membres ?**

Le caractère urgent de la question a été reconnu (10.09.2020)

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Empain', with a long vertical stroke extending downwards from the end of the word.

Stéphanie EMPAIN
Députée



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires étrangères
et européennes

Le Ministre

Luxembourg, le 11 septembre 2020

REÇU
Par Alff Christian, 07:12, 14/09/2020

Le Ministre des Affaires étrangères et européennes, Ministre de l'Immigration et de l'Asile
à
Monsieur le Ministre aux Relations avec le Parlement

Je vous prie de bien vouloir trouver en annexe, la réponse du Ministre des Affaires étrangères et européennes, Ministre de l'Immigration et de l'Asile à la question parlementaire urgente n°2793 posée par l'honorable Députée Madame Stéphanie Empain.


Jean Asselborn



Réponse de Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes, Ministre de l'Immigration et de l'Asile, Jean Asselborn, à la question parlementaire n°2793 du 9 septembre 2020 de l'honorable Députée Stéphanie Empain

La catastrophe humaine de Moria requiert un effort de solidarité urgent pour apporter une aide immédiate sur le terrain. Il faudra en tirer rapidement les leçons pour prévenir des catastrophes similaires à l'avenir. Comme l'honorable Députée l'a justement soulevé, les tensions ont été exacerbées par les conditions mêmes de l'accueil. La Commission européenne et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés s'engagent de s'investir dans l'amélioration des conditions sur l'île de Lesbos.

Les Etats membres pourront surtout y contribuer par un effort de relocalisation pour réduire le nombre de personnes à accueillir sur place. Le gouvernement est en contact avec la Présidence allemande du Conseil des ministres UE, la Commission européenne et le gouvernement grec ainsi qu'avec le Haut-Commissariat pour les réfugiés des Nations Unies pour accueillir à brève échéance sur le sol luxembourgeois des victimes démunies par cet incendie.

La Commission européenne devrait tenir à l'esprit cette catastrophe dans le cadre du pacte migratoire qu'elle entend présenter le 1^{er} octobre 2020. L'Union européenne doit faire preuve d'une solidarité obligatoire et pérenne pour garantir un accueil plus équitable des demandeurs d'asile et des réfugiés au niveau européen. Toutefois, le résultat de ces négociations dépendra de l'attitude des Etats membres, qui doit impérativement évoluer après cette catastrophe de Moria.